

Réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Points à l'ordre du jour :

Election des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales 2020, RPQS Eau 2019, Désignation des représentants à l'Etablissement Public Foncier (EPF) et questions diverses.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ Election des délégués du conseil municipal aux élections Sénatoriales

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Les délégués du conseil municipal élus sont :

- Titulaires : ERNEST David, BAC Jean-Jacques, LIMOUSIN Frédéric
- Suppléants : ASTIER Elisabeth, FERNANDEZ Aurélie, DE FILIQUIER SOUBRIER Nadine

▪ Rapports sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) de l'eau potable 2019 :

Le code général des collectivités territoriales impose la réalisation de rapports annuels concernant le service public de l'eau et de l'assainissement collectif. Ces derniers sont publics et permettent d'informer les usagers ; ils sont consultables sur le site www.services.eaufrance.fr

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport concernant l'eau potable pour 2019.

Validation du Conseil Municipal

▪ Désignation des représentants à l'Etablissement Public Foncier (EPF)

Monsieur le maire présente les missions de l'Etablissement Public Foncier au conseil municipal.

Chaque commune adhérente doit désigner un représentant et un suppléant : David ERNEST est désigné représentant et Jean-Jacques BAC suppléant.

- **Désignation du délégué AGEDI**

La commune de Prunet adhère à l'Association de Gestion et de Développement Informatique ; il convient de désigner un délégué.

Frédéric LIMOUSIN est nommé représentant.

- **Délégué Défense**

Le conseil municipal doit nommer un délégué défense, qui sera l'interlocuteur des autorités militaires locales pour la commune. Pierre-Vincent VALET est désigné dans cette fonction.

- **Vente du fonds de commerce de l'ESCARPIDOU**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la SARL CROUCHER propose à la commune le rachat du fonds de commerce du café-restaurant l'ESCARPIDOU au prix de 15.000€.

La vente pourrait avoir lieu au cours de l'été afin de permettre à la commune d'occuper les locaux pour la cantine scolaire de septembre.

Par ailleurs, une annonce concernant la recherche d'un gérant sera publiée prochainement ; Monsieur le maire propose au conseil municipal de maintenir le même loyer pour le futur gérant.

Accord du Conseil Municipal avec ces propositions.

- **Cantine scolaire**

Monsieur le maire indique au conseil municipal qu'il a contacté M. MOUMINOUX, traiteur à Montsalvy, afin de faire livrer les repas de la cantine à compter de la rentrée de septembre et jusqu'au recrutement d'un futur gérant.

Il propose la livraison des repas au prix de 5€ HT.

Accord du Conseil Municipal.

- **Echange Mme CONDAMINE / commune**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la précédente municipalité avait voté, en mars 2020, un échange de terrain à la Croix d'Aubugues entre Madame Condamine et la commune.

Il convient de prendre une délibération afin d'autoriser Monsieur le maire à signer l'acte auprès du notaire.

Accord du Conseil Municipal.

Questions diverses

▪ Subvention associations

Monsieur le maire propose au conseil municipal de revoir le montant de la subvention accordée à l'APE pour l'année 2020 : à revoir en fin d'année en fonction des projets envisagés pour l'année 2020/2021 et du devenir de la classe de mer initialement prévue en avril 2020.

Les subventions votées au Budget Primitif 2020 sont maintenues pour toutes les associations.

▪ Recrutement adjoint technique à l'école

- Jury de recrutement : ERNEST D., LIMOUSIN F., BRUEL N., BAC JJ., ASTIER E., VALET PV., LACASSAGNE T.
- Sélection des candidatures : 23/07
- Entretiens : 31/07

▪ Travaux

- Elagage voies communales : courriers à envoyer aux propriétaires riverains
 - Achat de petit matériel : réunion à organiser prochainement
 - Voirie 2020 : devis à demander pour les voies communales de Vergnenègre, Jurlhes, Caumont et l'aménagement autour du city stade.
- Des travaux d'enrobé à froid seront réalisés prochainement.

▪ Village fleuri

Pas d'édition en 2020 du fait de la situation sanitaire. Proposition du conseil départemental pour une visite conseil : refus pour 2020.

▪ Divers

- Voir pour organisation du nettoyage des persiennes de l'école côté Nord
- 13/07 : réunion d'installation du conseil communautaire - Conseillers municipaux invités
- règlement intérieur communal : facultatif pour les communes de moins de 1000 habitants - à réfléchir